

ATTENTION ! Ces mots ont la même prononciation, mais s'écrivent différemment et n'ont pas le même sens.

Les Homophones

<p>A – À</p> <p>A : C'est le verbe avoir. On peut le remplacer par « avait ».</p> <p>À : C'est une préposition. On ne peut pas le remplacer par « avait ».</p> <p>Ex. : Justin <u>a</u> (avait) donné son jouet à (<u>à</u>vait) Léo.</p>	<p>OU – OÙ</p> <p>OU : C'est une conjonction. On l'utilise lorsqu'il y a un choix.</p> <p>OÙ : C'est un adverbe. Il n'y a pas de choix, la plupart du temps, on l'utilise pour désigner un lieu.</p> <p>Ex. : Alex ira chez son père <u>ou</u> sa mère (il y a un choix), mais je ne sais pas <u>où</u> il est présentement (pas de choix, un lieu).</p>
<p>ON – ONT</p> <p>ON : C'est un pronom indéfini à la 3^e pers. du sing. On peut le remplacer par « Léon » ou « il ».</p> <p>ONT : C'est le verbe avoir. On ne peut pas le remplacer par « Léon ». On peut le remplacer par « avaient ».</p> <p>Ex. : On (Léon) espère qu'ils <u>ont</u> (avaient- L<u>è</u>on) assez de chaises pour tout le monde.</p>	<p>PEU – PEUX - PEUT</p> <p>PEU : C'est un adverbe qui désigne une petite quantité.</p> <p>PEUX : C'est le verbe pouvoir. On peut le remplacer par « pouvais ». Il est ici conjugué avec je ou tu.</p> <p>PEUT : C'est le verbe pouvoir. On peut le remplacer par « pouvait ». Il est ici conjugué avec il, elle ou on.</p> <p>Ex. : Il <u>peut</u> (pouvait) manger un <u>peu</u> (pas beaucoup) de piment, mais tu <u>peux</u> (pouvais) en manger plus.</p>
<p>SONT - SON</p> <p>SONT : C'est le verbe être. On peut le remplacer par « étaient ».</p> <p>SON : C'est un déterminant possessif. On ne peut pas le remplacer par « étaient ». On peut le remplacer par « mon ».</p> <p>Ex. : Ils <u>sont</u> (étaient) généreux avec son (mon-<u>é</u>taient) père.</p>	<p>ER – É – EZ</p> <p>ER : Verbe à l'infinitif. On peut le remplacer par « mordre ».</p> <p>É : Participe passé. On peut le remplacer par « mordu ».</p> <p>EZ : Verbe conjugué avec vous.</p> <p>Ex. : Vous <u>pouvez</u> donner (mordre) une réponse aujourd'hui.</p>
<p>MAIS - MES</p> <p>MAIS : C'est une conjonction. On peut le remplacer par « cependant ».</p> <p>MES : C'est un déterminant possessif. On peut le remplacer par « les ».</p> <p>Ex. : Mes (les) devoirs sont finis, <u>mais</u> (cependant) je ne peux pas aller jouer dehors car il pleut.</p>	<p>M'A - MA (même truc L'A-LA T'A-TA M'ONT-MON T'ONT-TON)</p> <p>M'A : C'est le verbe avoir. On peut le remplacer par « m'avait ».</p> <p>MA : C'est un déterminant possessif. On ne peut pas le remplacer par « m'avait ».</p> <p>Ex. : Ma (<u>m'</u>avait) mère <u>m'a</u> (m'avait) conduit à l'aréna.</p>
<p>CES – SES</p> <p>Les 2 sont des déterminants pluriels. On peut les remplacer par « les ».</p> <p>CES : C'est un déterminant démonstratif. On peut ajouter « là » après le nom.</p> <p>SES : C'est un déterminant possessif. On peut ajouter « à lui ou à elle » après le nom.</p> <p>Ex. : Il a perdu <u>ses</u> clés (à lui) devant ces immeubles (<u>là</u>).</p>	<p>SE - CE</p> <p>SE : C'est un pronom personnel. On l'utilise devant un verbe.</p> <p>CE : C'est un déterminant ou un pronom démonstratif. On l'utilise devant les mots qui ne sont pas des verbes (ex. : devant un nom). Une exception : On écrit CE devant le verbe être.</p> <p>Ex. : Il <u>se</u> fait tard (devant un verbe), <u>ce</u> garçon (pas devant un verbe) devrait rentrer chez lui. <u>Ce</u> sont (devant le verbe être) ses parents qui vont s'inquiéter.</p>
<p>SAIS - SAIT</p> <p>Les 2 sont le verbe savoir.</p> <p>SAIS : Verbe savoir conjugué avec je ou tu.</p> <p>SAIT : Verbe savoir conjugué avec il, elle ou on.</p> <p>Ex. : Je <u>sais</u> un secret qu'il ne <u>sait</u> pas.</p>	<p>SA - ÇA</p> <p>SA : C'est un déterminant possessif. On peut le remplacer par « ma ».</p> <p>ÇA : C'est un pronom démonstratif. On ne peut pas le remplacer par « ma ».</p> <p>Ex. : <u>Ça</u> (<u>ma</u>) fonctionne! Essaie <u>sa</u> (<u>ma</u>) technique.</p>
<p>S'EST – C'EST</p> <p>Les 2 contiennent le verbe être. On peut les remplacer par « c'était ».</p> <p>S'EST : C'est le pronom personnel « se » avec le verbe être. Si on conjugue la phrase à la 1^{re} pers. du sing., on peut le remplacer par « je me suis ».</p> <p>C'EST : C'est le pronom démonstratif « cela » avec le verbe être.</p> <p>Ex. : C'est (cela est) mon anniversaire et il <u>s'est</u> dépêché de me visiter (je me suis dépêché...).</p>	<p>QU'ELLE(s) - QUEL – QUELLE – QUELS – QUELLES</p> <p>QU'ELLE(s) : C'est un pronom personnel à la 3^e pers. On peut le remplacer par « qu'il(s) ».</p> <p>QUEL : Il s'accorde avec un nom masc.sing.</p> <p>QUELLE : Il s'accorde avec un nom fém.sing.</p> <p>QUELS : Il s'accorde avec un nom masc.plur.</p> <p>QUELLES : Il s'accorde avec un nom fém.plur.</p> <p>Ex. : Il faut qu'<u>elle</u> (qu'il) se dépêche! <u>Quelle</u> (f.s.) malchance!</p>

